

URBANATURA

Quartier La Clairière

69500 BRON

Opération de 51 logements

Dont 5 en BRS

LIVRAISON
Début 2027



À proximité :

- Transports en commun : T2, T5, T6, C17
- Proche du centre-ville de Bron
- Services, commerces et écoles
- Centre nautique André Soussi

Location du foncier : 1,62 €/m²/mois

Prix des logements – Parking inclus :

| Nombre de logements | Typologie | Prix |
|---------------------|-----------|---|
| 1 | T2 | 142 519 € pour une surface de 46 m ² |
| 3 | T3 | À partir de 180 247 € pour une surface de 62 m ² |
| 1 | T4 | 225 401 € pour une surface de 81 m ² |

Des prestations de qualité :

- Appartements lumineux entourés de verdure
- Chaque logement dispose d'un espace extérieur et d'une cave
- Peinture blanche sur murs et plafonds
- Carrelage dans les pièces de vie
- Salle d'eau : carrelage au sol et faïence murale
- Douche zéro-ressaut
- Grand jardin paysager

LE + : Achat en Bail Réel Solidaire

Le principe ? le BRS est une nouvelle formule de vente avantageuse, accessible sous conditions de ressources (1), qui permet au plus grand nombre de devenir propriétaire de sa résidence principale. Il dissocie le foncier (terrain) du bâti (logement) : vous ne payez que les murs et louez pour un montant symbolique le terrain à la Foncière solidaire du Grand Lyon.

(1) Conditions de ressources : 80% du plafond de ressources PSLA, sur la base du revenu fiscal de référence n-2 en zone B1 (en vigueur depuis le 1er janvier 2025) :

| | |
|--|-----------|
| Personne seule | 38 508 € |
| 2 personnes sans personne à charge* (hors jeune ménage**) | 57 555 € |
| 3 personnes ou 1 personne seule + 1 personne à charge* ou jeune ménage** | 69 183 € |
| 4 personnes ou 1 personne seule + 2 personnes à charge* | 82 871 € |
| 5 personnes ou 1 personne seule + 3 personnes à charge* | 98 101 € |
| 6 personnes ou 1 personne seule + 4 personnes à charge* | 110 396 € |
| Par personne supplémentaire | 12 301 € |

**Une personne à charge peut-être un enfant mineur ou une personne invalide (personne âgée ou en situation de handicap) vivant dans votre foyer. **Les couples mariés, pacés ou en concubinage sont considérés comme « jeune ménage » lorsque la somme des âges révolus des 2 conjoints ou conjointes est au plus égale à 55 ans.*

Pour tout renseignement :

Sur le programme : SIER Constructeur : 129 boulevard Pinel, 69500 Bron

Sur Rdv - Mme Esther PRAS – 06 43 98 17 64 – esp@sier-constructeur.fr

Sur l'achat en BRS en général : ADMIL – 9 rue Vauban, 69006 LYON - 04 78 52 84 84